



APPRENTISSAGE CAP Charpentier Bois

Conditions d'accès/Prérequis

- De 15 (niveau 3e minimum) à 29 ans
- Maîtriser les fondamentaux de la langue française, des mathématiques et de la géométrie spatiale (trigonométrie)

Objectifs

- Être en mesure de fabriquer, remplacer ou poser des ouvrages de charpente ou ossature bois
- Savoir tracer une épure, réaliser les opérations de taille, d'usinage, d'assemblage et de finition

Avantages

- Accessibilité (proximité de Paris)
- Grille de salaire BTP avantageuse pendant l'apprentissage (à partir de 720€ par mois)
- Facilité d'accès à l'embauche et métier bien rémunéré
- Divers : permis de conduire, santé, etc.

Durée/Alternance

2 ans avec 13 semaines de formation par an (soit environ une par mois)

Modalités d'évaluation

Essentiellement en contrôle continu avec des Contrôles en Cours de Formation (CCF)

Moyens et méthodes mobilisés

- Effectifs de 12 apprentis permettant un suivi individualisé de qualité
- Un plateau technique neuf sur un site exceptionnel
- Du matériel professionnel adapté et performant
- Un accompagnement personnalisé mis en place pour chaque apprenti dans le domaine professionnel, comme en enseignement général

Contenu de la formation

Matières générales orientées vers le métier, Sécurité, épure (dessin technique d'une charpente), réalisation d'assemblage et d'ouvrages de charpente et ossature bois, résistance des matériaux, lecture de plan, technologie, formation à l'utilisation d'échafaudage, chef-d'oeuvre

Débouchés

Entrée dans la vie active en tant que charpentier bois qualifié, ou monteur/monteuses de maisons à ossature bois

Poursuites d'études

- CAP en 1 an (Menuisier Fabricant et Installateur Couvreur)
- En BP Charpentier Bois
- Bac pro Technicien constructeur bois

Contact

Frédéric FRANCOIS - Chargé d'Insertion Professionnelle
01 46 23 62 66
frederic.francois@apprentis-auteuil.org